

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 décembre 2024

EXERCICE DE LA DÉMOCRATIE AGRICOLE - (N° 584)

AMENDEMENT

N ° CE6

présenté par

M. Potier, Mme Battistel, M. Benbrahim, M. Lhardit, Mme Rossi, Mme Thomin, M. Echaniz,
M. Naillet et les membres du groupe Socialistes et apparentés

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE PREMIER, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.